

LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

Campagne contre l'Autriche



Le P. Crespel eut donc le bonheur bien légitime de revoir son pays natal. Ce fut sans doute aussi avec une joie toute particulière qu'il franchit le seuil du Couvent d'Avesnes, d'où il était parti pour passer au Canada. Son mauvais état de santé l'obligea à se rendre à Paris, mais son repos fut de courte durée puisque la même année il fut nommé aumônier d'une armée française qui allait se diriger vers l'Allemagne contre l'Autriche. Sans nul doute, ses Supérieurs avaient compris tout de suite la force d'âme, l'endurance physique qui caractérisaient le P. Crespel ; ils savaient que le repos, selon son expression, lui était nuisible et que son tempérament exigeait une vie active.

Il est à remarquer ici, qu'en France, les Recollets étaient aumôniers, de part l'ordre du roi, des armées de terre et de mer. En ces temps où la guerre était pour ainsi dire sans cesse à l'ordre du jour, ce ministère était loin d'être une sinécure : suivre les soldats et vivre de leur vie, endurer leurs souffrances, consoler les uns, soutenir les autres, surtout se pencher vers les malheureux gisant sur les champs de bataille, leur parler du ciel, de Dieu, leur donner les derniers secours de notre sainte Religion, et rendre ainsi leurs derniers moments moins amers, tandis que les balles ennemies sifflent à l'entour, ce n'est pas la mission d'un homme lâche ou sensuel et cela suppose l'amour de Dieu et des âmes, bien plus encore que de la patrie. De plus il n'était pas rare alors que les fièvres, le choléra, la peste, fissent leur apparition dans les camps ; et dans ces cas le ministère sacré était parfois très pénible et souverainement dangereux. Nous avons consulté le nécrologe de la Province de Saint-Denys seulement et nous y avons trouvé la preuve qu'en toute circonstance les Recollets firent leur devoir envers les armées françaises, jusqu'à sacrifier leur vie temporelle pour leur procurer la vie éternelle. Nous avons lu plus

d'une fois
blessés ;
à la guerre
Crespel pr
Recollets,
lemagne :
octobre 17
son, mort

Le P. C
cependant
était aumô

Disons c
les VI mo
d'Autriche
pouvait hê
le cas, et il
acceptés pa
à l'exceptio
tions porter
che. Marie
duc de To
trône impé
voir la cour
substitution
avec Charl
pragmatiqu
ces des éta
électeurs de
rent contre
soutenu par

En Fran
parole don
tances la F
pour humili
lition fut fo
tes chacune
Rhin ; la F
Bavière ; la